



## COMMUNIQUE DE PRESSE

09/03/2017

### **M. Abdul Manaff Kemokai (Sierra Leone) est élu comme nouveau président de Défense des Enfants International, et 13 nouvelles sections nationales sont confirmées par le mouvement**

L'Assemblée Générale Internationale de Défense des Enfants International (DEI), qui est composée des sections nationales et de membres associés dans plus de 35 pays, s'est réunie à Genève, Suisse, du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2017.

A cette occasion, l'AGI a élu un **nouveau président**, M. Abdul Manaff Kemokai de Sierra Leone, ainsi que les membres du **nouveau Comité Exécutif International (CEI)** qui dirigera le Mouvement entre 2017 et 2021. La composition du nouveau CEI est la suivante:

- ✓ Président: M. Abdul Manaff Kemokai; DEI – Sierra Leone
- ✓ Trésorier: M. Aloys van Rest; DEI – Pays-Bas
- ✓ Vice-Président Afrique: M. Nirmal Busgopaul; DEI – Maurice
- ✓ Vice-Présidente Amériques: Mme. Vilma Amparo Gomez Pava; DEI – Colombie
- ✓ Vice-Président Asie-Océanie: M. Khaled Quzmar; DEI – Palestine
- ✓ Vice-Présidente Europe: Mme. Géraldine Mathieu; DEI – Belgique
- ✓ Conseiller Municipal: M. Juan Fumeiro; DEI – Uruguay

*"Je suis honoré et très heureux pour la confiance que vous m'accordez pour agir en tant que président et vous guider pour les quatre prochaines années"* a déclaré M. Abdul Manaff Kemokai, qui devient le premier représentant d'une section nationale en Afrique à être élu président.

M. Kemokai est le directeur exécutif de DEI-Sierra Leone depuis 2006, qui est passé d'une organisation bénévole à une structure qui opère actuellement cinq bureaux régionaux et emploie plus de quarante personnes à travers la Sierra Leone. En novembre 2016, [M. Kemokai a reçu le Prix International « Child 10 Award »](#), reconnaissant son travail et



son dévouement pour l'amélioration de la situation des enfants en Sierra Leone.

Vice-président pour l'Afrique de 2008 à 2016, M. Kemokai a ajouté: *"Je suis reconnaissant envers mon prédécesseur, M. Benoit Van Keirsbilck, et son équipe pour leur dur travail qui a permis d'assurer la stabilité et d'accroître l'optimisme et la motivation au sein du Mouvement. Mon leadership continuera de promouvoir un tel esprit positif en augmentant les contacts entre le CEI, le Secrétariat International et les sections nationales, en apportant un soutien et par-dessus tout, en reconnaissant les efforts de chacun sans tenir compte de la taille ou de la qualité de leur contribution."*

L'Assemblée Générale Internationale a aussi accordé le statut de membre à part entière à **treize sections nationales provisoires**<sup>1</sup> de Défense des Enfants International, qui sont:

- ✓ DEI-Burkina Faso
- ✓ DEI-République Centre Africaine (*Centre pour la Promotion et la Défense des droits de l'Enfant*)
- ✓ DEI-Guinée
- ✓ DEI-Grèce
- ✓ DEI-Egypte (*Egyptian Foundation For Advancement Of Childhood Conditions*)
- ✓ DEI-Liban (*Connect Children Now*)
- ✓ DEI-Mauritanie (*Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant*)
- ✓ DEI-Maroc (*Bayti*)
- ✓ DEI-Espagne
- ✓ DEI-Somalie
- ✓ DEI-Tunisie (*Association Tunisienne de Défense des Droits de l'Enfant*)
- ✓ DEI-Royaume-Uni (*Just for Kids Law*)
- ✓ DEI-Yémen (*Democracy School*)

Avec les treize nouvelles sections nationales, Défense des Enfants

---

<sup>1</sup> Entre parenthèses = les organisations existantes qui sont devenues des sections nationales de DEI dans leurs pays respectifs.

Les autres sont des sections créés récemment.



Défense des Enfants  
DEI-BELGIQUE

*Le mouvement mondial pour les droits de l'enfant*

International est maintenant forte de 35 sections nationales et 3 membres associés à travers le monde.

L'Assemblée Générale Internationale a adopté à l'unanimité la stratégie de DEI pour les quatre prochaines années, qui identifie quatre priorités thématiques: **justice pour les enfants, violence envers les enfants, les enfants en situation de migration, et les enfants affectés par les conflits armés**. L'autonomisation et la participation des enfants, l'égalité substantielle entre les sexes et la privation de liberté, en particulier la participation active et la contribution à [l'Etude Mondiale sur les Enfants Privés de Liberté](#), pour laquelle DEI mène l'engagement de la société civile, sont des questions transversales et cruciales qui seront adressées par les membres du Mouvement DEI de 2017 à 2021.

La déclaration finale de l'AGI rappelle les priorités et les engagements que Défense des Enfants International a pris pour les quatre prochaines années, et est disponible [en Français](#) sur le site de DEI-Belgique.

**Contact de presse** : Benoit Van Keirsbilck, tél. au +32 497 42 07 77 ou e-mail à [bvankeirsbilck@defensedesenfants.be](mailto:bvankeirsbilck@defensedesenfants.be)